

AR PREFECTURE

017-200041523-20200529-DEC248\_2020-AU  
Reçu le 29/05/2020

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 248/2020  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***En vertu de la délibération n°28 du 17 avril 2014 du Conseil  
Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe  
délibérant (Point 8 : d'accepter et de signer les conventions de stage)***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec le Lycée La Salle Saint Antoine de Bois et monsieur PICHON Bastien du 8 juin au 3 juillet 2020 au service Entretien des rivières.

Fait à Jonzac,  
Le 29 MAI 2020

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU